



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 26076

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le déficit prévisible des comptes de la sécurité sociale pour 2003. La Cour des comptes vient de sonner le tocsin en annonçant que le déficit prévisionnel de la sécurité sociale pour 2003 s'élèverait vraisemblablement à quelque 11 milliards d'euros, ce qui constituerait un record absolu depuis la création de cette caisse. Selon la Cour des comptes, une part de ce gigantesque déficit est à attribuer à la revalorisation à 20 euros des honoraires des médecins pour un montant, en année pleine, de 690 millions d'euros. Or, la Caisse nationale d'assurance maladie, dont il a une propension à croire qu'elle connaît le coût réel de cette augmentation d'honoraires, avance quant à elle que le surcoût ainsi généré s'élève à 270 millions d'euros ! Compte tenu de la disproportion entre ces deux chiffres avancés, aucun des deux n'est crédible. Or, la population est en droit de connaître le coût réel de la mesure prise pour revaloriser les honoraires des médecins qui s'avérerait indispensable puisqu'elle fut un gage de la survie pour la petite médecine de proximité dont la présence est déterminante pour tous les concitoyens. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui communiquer les chiffres exacts en la matière tels qu'ils sont connus de son ministère.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26076

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2003, page 7605